

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Vinciane Peeters	1.1 Maire	15 919	8 213	5 553	2 777
Marco Legault	1.2 Conseiller	5 327	2 874		
Pierre Piché	1.3 Conseiller	5 327	2 853		
Elaine Thivierge	1.4 Conseiller	5 327	2 832		
Pierre Lemay	1.5 Conseiller	5 327	2 874		
Charles Chateauvert	1.6 Conseiller	5 327	2 810		
Alain Déry	1.7 Conseiller	5 327	2 853		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).